

# Qu'est-ce qu'une «FDS» ?

## FDS : Fiche de Données de Sécurité



### ■ A quoi ça sert ?

- **Informé sur :**
  - les dangers de toute nature (physiques, environnementaux, pour la santé)
  - les moyens de prévention à respecter lors de l'utilisation
  - les conduites à tenir en cas d'accident, d'incendie
  - les principaux composants du produit
  - les conditions de stockage
  - ...

### ■ Pour l'employeur, l'aider à :

- identifier les principaux produits dangereux présents sur le lieu de travail
- réaliser son évaluation du risque chimique

### ■ Quels sont les produits concernés

Tous les agents chimiques dangereux (solide, liquide, gaz)  
Produits sans obligation de FDS : articles, produits cosmétiques, produits pharmaceutiques...

### ■ Comment se procurer une FDS ?

**Le fabricant ou le fournisseur** d'une substance ou préparation dangereuse doit fournir **systématiquement et gratuitement** à l'utilisateur de cette substance ou préparation (artisan, chef d'entreprise) une Fiche de Données de Sécurité conforme aux exigences prévues.  
Si la transmission n'est pas automatique, ne pas hésiter à solliciter le fabricant.

### ■ Une FDS doit être...

- **Récente**  
(idéalement moins de 3 ans)
- Rédigée **en français**
- **Comparée** à l'étiquette du produit, à la notice technique et à l'utilisation réelle
- **Remise au médecin du travail** par le chef d'entreprise

# Qu'est-ce qu'une «FDS» ?

**FDS :**  
Fiche de  
Données de  
Sécurité



■ Que lire en priorité ?

## LES 16 RUBRIQUES DE LA FDS

1-Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise	9-Propriétés physiques et chimiques
<b>2-Identification des dangers</b>	10-Stabilité et réactivité
<b>3-Composition/informations sur les composants</b>	11-Informations toxicologiques
4-Premiers secours	12-Informations écologiques
5-Mesures de lutte contre l'incendie	13-Considérations relatives à l'élimination
6-Mesures à prendre en cas de déversement accidentel	14-Informations relatives au transport
7-Manipulation et stockage	15-Informations réglementaires
8-Contrôles de l'exposition/protection individuelle	16-Autres informations



**L'étiquetage du produit apparaît :**

■ A la rubrique 15,  
pour les FDS dont la date de révision est **antérieure à 2010**

■ A la rubrique 2,  
pour les FDS dont la date de révision est **postérieure à 2010**